

المملكة المغربية



ROYAUME DU MAROC

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITÉ



المملكة المغربية
وزارة التنمية الاجتماعية
والأسرة والتضامن

Régionalisation et Développement Social à travers la vision du MDSFS

Rapport de Madame Nouzha SKALLI
Ministre de Développement Social, de la Famille et de Solidarité

Présenté devant

La Commission Consultative sur la Régionalisation

Rabat, le jeudi 25 Février 2010



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU LE GLORIFIE

- L'ensemble des politiques publiques
- En plus des secteurs sociaux
- La fiscalité
- L'investissement
- Les infrastructures de base
- Le transport
- L'environnement
- La sécurité
- Le processus de législation
- La justice
- La protection sociale
- La GOUVERNANCE etc.

Interroger l'impact de l'ensemble des décisions

- Sur la vie des hommes et des femmes
 - Leur emploi
 - Leur éducation
 - Leur habitat
 - Leur santé
 - Leur sécurité
- Sur la vie des enfants, filles/garçons
- Sur les personnes à besoins spécifiques
- Sur les personnes âgées

Le défi du développement humain

**Doit constituer un objectif prioritaire
de la régionalisation**

Orientations phares du Disours Royal

- un tournant majeur dans les modes de gouvernance territoriale
- Consécration du principe de solidarité entre centre et régions
- Rénovation et modernisation des structures de l'Etat, et consolidation du développement intégré
- Mise en place des mécanismes efficaces de solidarité, incarnant la complémentarité et la cohésion interrégionales dans un Maroc uni
- l'adoption d'une large déconcentration dans le cadre d'une gouvernance territoriale efficace, fondée sur la corrélation et la convergence

- Plan stratégique du MDSFS
- L'INDH
- Opportunités
- Dysfonctionnements
- Défis
- Propositions

Le Ministère du développement social de la famille et de la solidarité (MDSFS)

- Depuis le 15 octobre 2007, nouveau Ministère : fruit de la fusion entre deux anciens départements ministériels : MDSFS et SEFEPH
- En plus de deux établissements publics :
 - Entraide Nationale : présent dans toutes les provinces et préfectures
 - ADS : au niveau de toutes les régions
- Constitue le pôle social

Objectifs du plan stratégique 2008-2012 du Ministère

9

- Promouvoir l'inclusion sociale des catégories de population en situation d'exclusion
- Renforcer la cohésion sociale et la solidarité
- Assurer l'équité et l'égalité entre les sexes
- Consolider la justice sociale et l'égalité des chances
- Renforcer les capacités institutionnelles du Ministère

Parmi les missions du Ministère

- La préparation et l'actualisation des textes législatifs et réglementaires relatifs aux domaines du développement social, la femme, l'enfance, la famille, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap
- La conception des politiques de développement social (DS)
- la coordination des politiques sectorielles de DS
- Mise en place des instruments de prévention des fléaux sociaux
- Femmes, égalité, approche genre
- Enfants, famille, personnes âgées
- Personnes handicapées

- Axe 1 :** Coordination des programmes de développement social & mobilisation des acteurs
- Axe 2 :** Promotion des droits des femmes, de l'approche genre & de l'égalité des chances
- Axe 3 :** Politique familiale intégrée, promotion de l'enfance & mobilisation des acteurs
- Axe 4 :** Politique de développement inclusif des personnes en situation de handicap
- Axe 5 :** Renforcement des capacités institutionnelles du Ministère

Nos missions sont transversales

- Nous mettons en place des stratégies multisectorielles en concertation avec nos partenaires
- Avec des indicateurs de suivi
- Et des évaluations périodiques
- Nos évaluations sont participatives et associent aussi bien les secteurs gouvernementaux concernés que les ONGs de la société civile qui sont des partenaires essentiels

- Stratégie de l'égalité et de l'équité par l'intégration de l'approche genre dans les politiques et programmes gouvernementaux
- Plan d'Action National pour l'Enfance (PANE)
- Programme multisectoriel de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des petites filles
- Stratégie de prévention de l'handicap
- Cadre stratégique de réduction de la pauvreté

- Approche droits humains
- Approche genre
- Développement inclusif
- Approche territoriale (régionale/rurale/urbaine)
- Démarche participative
- Partenariale
- Contractuelle

- Ingénierie sociale : formation de 10000 travailleurs sociaux
- Mise à niveau des Etablissements de Protection Sociale (EPS)
- Stratégie de lutte contre la mendicité
- appui au secteur associatif : qualification et réseautage
- Mobilisation sociale, partenariat & coopération
- Statut des travailleurs sociaux

Promotion des droits des femmes, du genre & de l'Égalité des chances

- Suivi de la stratégie nationale de lutte contre la violence: centre d'écoute nationale
- Programme tamkine :
 - Projet de Loi contre la violence
 - Enquête nationale
 - La territorialisation de la protection
- Renforcement des institutions et structures de la femme & généralisation des EMF
- Intégration de l'approche genre dans les politiques, programmes & projets de développement
- Agenda gouvernemental de l'égalité
- Lutte contre les stéréotypes & diffusion de la culture de l'égalité

Accès des femmes aux postes de responsabilité et de décision

17

- Nous avons considéré ce volet comme prioritaire : effet de levier pour le développement local
- Nous sommes passés de 0,56% à 12,38%
- Enseignements à tirer très importants
- Car les objections très fortes surtout par rapport au monde rural
- Aujourd'hui renforcement des capacités des élues
- Mise en œuvre des commissions de l'égalité et de l'égalité des chances par le biais de l'ADS

- Le PANE mobilise tous les acteurs : suivi, évaluation et mise en œuvre des recommandations du XII congrès national
- Protection de l'enfant contre les violences :
 - Unités de Protection de l'enfant au niveau de chaque région
 - SAMU social pour assister les enfants en situation de rue : objectif tolérance zéro
 - Lutte contre le travail des petites filles à travers le programme INQAD

- Programme d'action de convergence territoriale pour l'enfance
- Objectif : venir à bout de deux fléaux
 - Enfants dans la rue
 - Travail des fillettes comme petites bonnes
- Exemples de Chichaoua , Agadir, Casablanca
- Aujourd'hui nous avons mis en place un contrat programme avec l'ADS

- Promotion des personnes âgées : pour la première fois stratégie nationale des personnes âgées
- Nous travaillons à la reconnaissance du rôle de la famille dans la prévention de la précarité et la mise en place de filets sociaux pour préserver la famille
- Intersectorialité : caisse de compensation, Fonds de solidarité familiale, caisse de solidarité pour les handicapés

- Stratégie nationale de prévention de l'handicap
- Projet de Loi pour la promotion des droits des personnes handicapées
- Mobilisation sociale à travers la mise en place de structures pour personnes handicapées avec l'appui des acteurs locaux
- Festival national des enfants à besoins spécifiques
- Initiation de l'approche régionale à Casablanca: Maison de l'Handicap sur la base d'un schéma directeur de l'handicap et des structures de prise en charge
- Programme RBC au niveau régional délégué à l'ADS

Renforcement des capacités institutionnelles du Ministère

- formation
- communication
- Adoption du nouvel organigramme: particulièrement par la mise en place de délégations régionales
- Budget du MDSFS+ ADS + EN = 0.3% du budget de l'ETAT 577 876 000 DH dont
 - 343 991 000 Dhs : EN
 - 83 319 000 Dhs : ADS
 - 150 566 000 Dhs : MDSFS

- Lutte contre les disparités territoriales
- Cible les communes les plus défavorisées
- Lutte contre la précarité
- Approche globale
- Approche ascendante et participative
- Renforcement des capacités des acteurs
- Une démarche d'évaluation participative
- Un exemple de gouvernance participative
- **Ne remplace pas les politiques sectorielles**

- Lancement de l'INDH
- Développement de l'approche intégrée dans la mise à niveau urbaine
- Nouveau concept d'autorité
- Les nouveautés apportées par la charte communale en terme d'institutionnalisation du genre, de participation et de planification stratégique
- L'institutionnalisation du partenariat avec la société civile, acteur essentiel de proximité pour les questions sociales
- Chantier de concertation régionale autour de la charte de l'environnement

Efforts de territorialisation et de coordination régionale du MDSFS

25

- Territorialisation du PANE à travers le pacte
- Territorialisation de la lutte contre les violences faites aux femmes, dans le cadre du programme tamkine
- Développement d'une approche régionale dans la prise en charge de l'handicap
- Diagnostic et stratégie au niveau provincial pour le renforcement des capacités des associations

- Persistance des déficits sociaux malgré l'importance des efforts fournis par les pouvoirs publics
- Dispersion des actions sociales: Une multitude d'acteurs et d'interventions dans le domaine social et coordination insuffisante sur un même territoire, et pour une même problématique
- Prévalence de l'approche sectorielle /guichet
- Différences régionales en termes de problèmes sociaux et des caractéristiques socioculturelles
- Quasi absence des femmes dans les conseils régionaux actuels: les mécanismes de discrimination positive au profit des femmes absents sur le plan régional
- Carte de la pauvreté confirme ces disparités + indicateurs socio-économiques

- Assurer les mécanismes permettant de traduire les réformes et avancées réalisées au plan national sur le plan régional
- L'approche de développement devra être inclusive
- La gouvernance devra se baser sur la prise en compte de l'approche genre
- L'approche de prévention des fléaux sociaux
- Elaboration de stratégies de développement régional sur la base participative

- Développer chez les élu(e)s le sens de l'intérêt supérieur de la région par rapport aux considérations sectorielles ou sectaires
- Instaurer des mécanismes permettant la mise en valeur des élites locales, le renouvellement des élites et la promotion des jeunes
- Garantir la représentation des femmes par le recours aux mécanismes de discrimination affirmative

Mode d'élection des organes de gestion de la région

29

- Devront allier les exigences de la proximité avec ceux de la promotion des élites locales
- Mode de scrutin mixte : Moitié /moitié
- Moitié des membres élus au mode de représentation uninominal : la proximité et la participation électorale
- L'autre moitié devra être au mode de scrutin par liste régionale avec l'obligation d'avoir l'alternance homme/ femme
- Possibilité d'avoir 10% des sièges élus par les universitaires (Irlande)
- Mécanisme pour assurer le renouvellement des élites : limitation des mandats et interdiction des cumuls
- Instaurer le vote obligatoire

Enjeu : un territoire cohérent solidaire développé et intelligent

- Réaliser les conditions d'une démocratie participative avancée
- Partir d'un diagnostic participatif de l'ensemble des besoins sociaux en associant femmes et jeunes
- Pratiquer l'approche intégrée
- Améliorer la cohérence et l'inter-sectorialité
- Évaluer l'impact de tous les projets sur le développement humain et non seulement en terme de développement économique
- Pratiquer la planification stratégique sur la base de l'approche genre

- Partager la connaissance des principaux enjeux de préservation des richesses naturelles
- Identifier les sources de détérioration de ces richesses
- Lutter contre toutes les formes de détérioration des ressources et du patrimoine culturel
- Accorder une priorité à l'élément humain dans la diversité de ses besoins

Des standards élevés doivent être fixés au niveau central

- Concernant des valeurs et principes intangibles : droits humains, égalité et liberté
- L'approche participative et partenariale dans la gouvernance régionale
- Un référentiel de services sociaux à fournir au niveau de chaque région

Création au niveau National d'un conseil supérieur de la région

33

- Constitué d'universitaires, d'experts appartenant à différentes sensibilités (noyau dur : les membres du CCR)
- Donnera des orientations générales en matière de gestion régionale
- Favorisera l'échange de bonnes expériences
- Travaillera à la mise en place de normes et standards en capitalisant sur les bonnes pratiques et l'innovation
- Code de l'action sociale tout en assurant la cohérence entre les différents textes existants ou qui seront mis en place
- Des chartes d'éthique et de valeurs et un code de déontologie

Souci d'équité à travers les catégories vulnérables

- Opportunité pour la consolidation du développement intégré centré sur les personnes
- Ces personnes sont des hommes et des femmes répartis selon des groupes
 - Des personnes âgées
 - Des personnes en situation d'handicap
 - Des enfants en situation d'exclusion et de précarité
 - Les femmes en situation difficile
 - Des personnes pauvres et vulnérables
- Le développement intégré doit prendre en considération les besoins différenciés de ces personnes et les associer à tous les niveaux de prise de décision
- Faire des citoyens et citoyennes des bénéficiaires et surtout des acteurs de développement

- le découpage territorial doit se faire en assurant les conditions de viabilité sur le plan économique et en tenant compte d'une cohérence sur le plan culturel et géographique
- Codification des besoins en institutions sociales de base assurant la satisfaction des besoins sociaux de base et notamment en matière de santé, éducation, formation professionnelle, assainissement, ... etc
- Assurer les ressources humaines et les compétences nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des politiques sociales dans chaque région
- Reconduire la démarche de l'INDH au niveau régional

- La solidarité inter-régionale et intra-régionales pour réduire les disparités
- Développement de systèmes régionaux d'information
- L'affinement et l'actualisation des données par des diagnostics participatifs sur les caractéristiques socio-démographiques, culturelles et historiques
- Une budgétisation régionale basée sur les résultats et sensible au genre
- Le renforcement des capacités des acteurs locaux, des élus et du tissu associatif
- Structuration et réseautage de la société civile: conseil régionaux de l'action associative

- Création des représentations régionales du MDSFS qui auront le rôle d'animation et autour desquels seront créés des pôles d'excellence
- Création d'observatoires sociaux régionaux
- Des schémas directeurs régionaux de l'action sociale déclinés en plans d'action spécifiques à chaque catégorie (ex : enfants des rues)
- Des guides pratiques et outils pour l'accompagnement de l'action sur le terrain
- Mise en place d'une Inspection Générale de l'Action Sociale (IGAS) pour assurer le contrôle et l'évaluation des dispositifs locaux

Merci de votre attention